

VILLE DE

# León

Magazine d'informations municipales

S  
E  
P  
T  
E  
M  
B  
R  
E  
  
2  
0  
1  
4

DOSSIER  
ZOOM sur les  
associations et leurs  
activités



*Léonaises, Léonnais,*

*Merci à tous ceux qui ont répondu présents pour les fêtes d'été 2014.*

*1350 repas en 3 jours et ce malgré le temps épouvantable du dimanche nous prouvent que ces fêtes d'été étaient attendues.*

*Merci à la commission des fêtes qui en 3 mois a réalisé un travail formidable pour l'organisation de toutes ces festivités. Et elle nous promet pour l'année prochaine un programme beaucoup plus étoffé.*

*Merci aux bénévoles des associations qui ont travaillé ensemble dans la bonne humeur. Le rapprochement et le dialogue ont été le point fort de ces fêtes.*

*Merci à tous les services municipaux qui ont collaboré à ce succès.*

*Contrairement à la rumeur, 7835.38€ ont été dépensés par la commune au lieu des 20 000€ annoncés par certaines personnes.*

*Le mois de juillet n'a pas apporté son flot de touristes. Il est vrai que la météo désastreuse n'a rien arrangé. Espérons que le mois de septembre soit ensoleillé et que nos commerçants rattrapent leur manque à gagner.*

*Le city stade est enfin terminé et bon nombre de jeunes l'utilisent. A ce sujet, je voudrais tout particulièrement remercier Mme DELAUNAY, notre députée, pour la subvention de 20 000 € provenant de la réserve parlementaire. J'espère que dans l'avenir, nous pourrons toujours compter sur elle.*

*Nous allons dans le dernier trimestre de l'année commencer la rénovation de certains de nos bâtiments communaux où il est urgent d'apporter un certain nombre de réfections.*

*- Menuiseries de la salle des retraités*

*- Portail et clôtures de l'école pour que nos enfants soient en sécurité*

*- Rénovation de l'office de tourisme (en étroite collaboration avec la communauté de communes)*

*Des dossiers de subventions sont en instance.*

*Vous trouverez dans ce bulletin la plupart des activités proposées par les associations. Comme vous pouvez le constater, le tissu associatif Léonnais se porte bien.*

*Une réunion publique d'information sur les travaux d'aménagements des abords de l'étang (partie droite) sera programmée cet automne. Vous y serez invités afin de connaître le programme.*

*En ce qui concerne la maison de la presse et les remarques soulevées par les élus de l'opposition municipale lors du conseil du 17 juin 2014, vous trouverez ma réponse à la suite du compte rendu ci-joint. En complément à cette réponse, sachez également que rien n'a été signalé lors du contrôle de légalité effectué par les services de l'état mi-juillet.*

*Je vous souhaite à tous une bonne reprise .*

*Cordialement*

*Votre Maire, Jean MORA .*

## **SOMMAIRE :**

**p 2** Edito

**p 3 et 4** A la Une

**P 5, 6, 7 et 8** Dossier : Zoom sur les associations Léonnaises

**p 9, 10 et 11** Compte-rendu des séances du Conseil Municipal

**p 12** Réponse du Maire suite à l'intervention de Mr Subsol

**p 13 et 14** L'été en images

**p 15** Expo et centre de loisirs

**p 16** Centre culturel

Directeur de la publication : Jean MORA

Conception, réalisation : Mairie de Léon

La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts) et imprim'vert.

Photos : Mairie de Léon



Nombre d'exemplaires : 1200 - Dépôt légal : à parution

# A la une ...

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du City Stade.

le Samedi 6 septembre à 11h00 derrière la salle de la Huchette.



## Inscriptions scolaires : Rentrée 2015

Pour tous les enfants qui doivent faire leur rentrée à l'école en 2015, les inscriptions en Mairie se feront jusqu'au 31 décembre 2014.

Un formulaire est à compléter en Mairie, un justificatif de domicile de moins de trois mois et le livret de famille sont à fournir.

## Conférence sur la gestion différenciée et remise des prix du concours des maisons fleuries

La gestion des espaces verts des communes intègre de plus en plus la protection de l'environnement grâce à un nouveau concept : **la gestion différenciée**.

Afin de vous l'expliquer, la commune de Léon vous donne rendez-vous le **Vendredi 17 octobre à 20h00 au cinéma**.

Une projection du film « la gestion différenciée durable des espaces paysagés » et une présentation de la mise en place de cette méthode au sein de notre commune seront présentées par Christophe Darrieux, responsable des espaces verts.

Pour clôturer cette soirée l'association Culture et Patrimoine Léonnais qui a organisé en collaboration avec la Municipalité remettra les prix aux gagnants qui ont participé au Concours des maisons fleuries.

## LEON commémore 14-18

L'année 2014 est marquée par l'ouverture du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale. La municipalité de Léon a décidé de participer à sa manière à cette commémoration. Comme vous avez pu le constater, le 1er août dernier à 16h le tocsin a sonné pour célébrer la déclaration de mobilisation générale.

La semaine précédant le 11 novembre 2014 sera l'occasion de rendre hommage à tous les combattants de la Grande Guerre et en particulier aux Léonnais engagés dans ce triste événement de notre histoire avec :

- Une programmation Cinéma dédiée à la Grande Guerre avec des films tels que « Les sentiers de la gloire » de Stanley Kubrick, « Charlot soldat » de Chaplin, ou « La vie et rien d'autre » de Bertrand Tavernier.

- Une exposition sur les souvenirs des Léonnais ayant participé à la première guerre mondiale.

- Le Samedi 08 Novembre 2014 au centre culturel un spectacle interprété par François BOURCIER : 14/18 - LA FLEUR AU FUSIL.

- La Cérémonie commémorative du 11 novembre 2014 pour entretenir le souvenir des anciens combattants.

## APPEL AUX SOUVENIRS DES LEONNAIS DE LA GRANDE GUERRE

Du 03 au 11 novembre la municipalité souhaite mettre à l'honneur les léonnais ayant participé à la première guerre mondiale 14-18 en leur consacrant une **exposition**.

Afin de réaliser ce projet nous lançons un appel à tous les léonnais qui seraient en possession d'archives sur cette

guerre afin de les exposer. Si vous avez des photos, des documents, des vêtements, des armes, des décorations, des correspondances ou autre en rapport avec cette période de notre histoire, merci de prendre contact avec la Mairie au 05 58 49 20 00 ou [mairieleon@orange.fr](mailto:mairieleon@orange.fr)



# A la une ...

## Ecole de musique municipale

**Fonctionnement:** L'école de musique est ouverte aux enfants à partir de 7 ans (CE1). La première année est consacrée à la formation musicale grâce à la pédagogie par l'orchestre. A l'issue de cette année, l'apprentissage d'un instrument est intégré à la formation. Il existe aussi une classe d'éveil musical pour les enfants de 6 ans (CP). Notons que ces cours sont ouverts à tous, enfants comme adultes. Les cours se déroulent sur l'année scolaire, c'est à dire de Septembre à Juin.

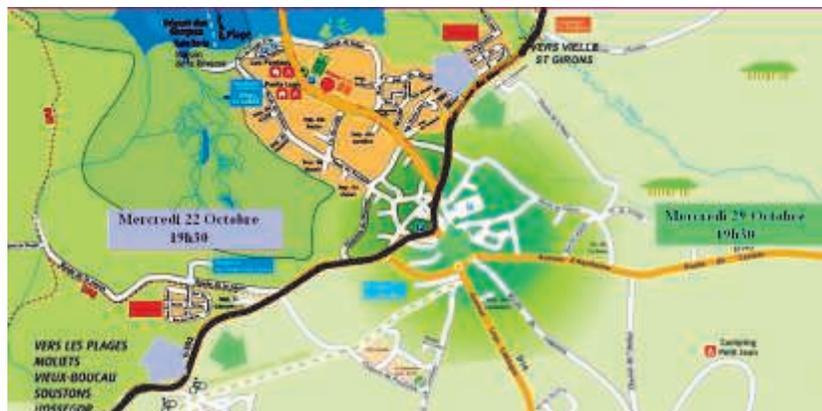
**Instruments enseignés :** Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, basse (tuba), batterie/percussions

**Inscriptions(Salle de la Huchette) :** Lundi 8 Septembre de 16h30 à 19h, Vendredi 12 Septembre de 16h30 à 19h

Lundi 15 Septembre de 16h30 à 19h. La reprise des cours aura lieu le Lundi 22 Septembre.

EVEIL MUSICAL	130 €
SOLFÈGE SEUL	130 €
INSTRUMENTS ET SOLFÈGE	210 €
LOCATION INSTRUMENTS (1 <sup>ère</sup> année)	30 €
LOCATION INSTRUMENTS (2 <sup>nd</sup> e année)	60 €
LOCATION INSTRUMENTS (3 <sup>ème</sup> année)	160 €
ADULTES (instrument et solfège)	230 €

**REUNION DE QUARTIERS :** Afin de rester en contact avec les administrés, monsieur le Maire organisera des réunions de quartiers à la **salle des associations : le mercredi 22 octobre et le mercredi 29 octobre à 19h30.**



## L'Harmonie municipale

reprenra ses répétitions tous les vendredis à 20h30 courant septembre.

Les personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues dans notre groupe

Pour avoir des renseignements supplémentaires les contacts sont les suivants

**Mr Jean François Duprat (président)**  
**06.47.75.73.38 ou 05.58.48.77.35**

**RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**  
Mardi 23 septembre  
Sur inscription à la Mairie  
05 58 49 20 00  
Jusqu'au 22 septembre 12h00

## LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Le SITCOM Côte Sud des Landes assure la collecte des ordures ménagères. Vous avez trié vos déchets, vous avez composté : la quantité de déchets jetée dans votre poubelle est minime !

**En triant correctement nos déchets, le tonnage est moindre et la commune fait des économies. Que doit-on jeter ?** Tout ce qu'on ne peut pas trier comme les films plastique, pots de yaourt en plastique... Les déchets de nos poubelles sont incinérés dans une usine d'incinération d'ordures ménagères. **Veillez à utiliser correctement les conteneurs !** Notamment en respectant les règles ci-dessous : **Les dépôts sauvages sont interdits** (article R 623-1 du code pénal)

**Les bacs mis à votre disposition ne doivent pas être déplacés**

**Vous devez uniquement y déposer des sacs poubelles fermés**

**Vous ne devez pas y déposer les encombrants suivants : végétaux, cartons, meubles (ceux-ci doivent être amenés à la déchetterie), emballages (ceux-ci doivent être déposés**

**au point tri).** Pour plus d'information : [http://www.sitcom40.fr/fileadmin/documents/Guide\\_pratique.pdf](http://www.sitcom40.fr/fileadmin/documents/Guide_pratique.pdf)



**Le lac de Léon accessible à TOUS :** Parce qu'il faut rendre abordables les vacances, la plage, et le bien-être de tous, depuis le 21 juillet, la commune de Léon met à disposition des personnes à mobilité réduite (PMR) un fauteuil adapté aux loisirs nautiques.



# Zoom sur les associations léonnaises

Durant toute l'année des associations léonnaises vous proposent des activités très variées .

Découvrez les tarifs et le descriptif de ces activités. **Le samedi 06 septembre** vous aurez la possibilité de vous inscrire directement au **Forum des Associations** qui se tiendra à la **Huchette de 10h à 13h et de 14h à 16h.**

## SAVATE BOXE FRANCAISE

Sport de combat pieds et poings, la savate-boxe française est une discipline accessible à tous, qui se pratique en assaut sans coup porté ou en combat, elle allie agilité, précision, stratégie et souplesse.

**Salle d'entraînement : place J.B. Courtiau, à côté de l'office du tourisme.**

Une session de découverte sans engagement est proposée.

### Jours d'entraînements :

Débutants : Lundi et jeudi à 19h00

Confirmés : Mardi et vendredi à 19h00

Enfants : Vendredi à 18h00

Tarifs incluant la licence 110 € pour les adultes et 80 € pour les enfants

**Contact :** Gérard Dupré - 06 87 58 08 19 - gerard.dupre@orange.fr



## ECOLE DE RUGBY DE L'ETOILE SPORTIVE LEONNAISE

L'Ecole de Rugby et ses éducateurs sont toujours la satisfaction de l'ES LEON. Après avoir engagé une politique indispensable de formation celle-ci s'en trouve récompensée avec sa labellisation par la FFR.

### Jours d'entraînements :

le samedi matin pour tous les enfants nés entre 2003 et 2008 (5 ans révolus). *Tout ceci agrémenté de tournois, matchs et autres casse-croûtes .*

Vendredi soir à Linxe à 17h30 pour les benjamins et minimes nés entre 2001 et 2004

Vendredi soir pour les cadets et juniors représentant aussi l'ACLR dans les catégories « moins de 16 ans » et « moins de 18 ans ».

**Tarif :** 50 € l'année

**Contacts :** www.esleon-rugby.fr - esleon.rugby@wanadoo.fr



## LE CYCLO CLUB LÉONNAIS

 affilié à l'UFOLEP.

Renouvellement des licences début septembre.

Association avec une partie sportive cyclo et VTT et associative

Sorties tous les dimanches à 8h30 de mars à octobre- départ du siège au rond-point de la Butte.

En hiver possibilité de se retrouver pour faire des sorties

En été : encadrement des touristes avec également des sorties cyclo et VTT pour découvrir notre village et régions (Pyrénées, col basque, sorties UFOLEP)

Organisation d'une rando régionale le premier dimanche de mai

**Tarifs :** 43 € soit 13 € pour l'affiliation à l'UFOLEP et 30 € d'assurance / Rando dans club extérieur : 4€ pour le club qui reçoit

**Contact :** 06 88 50 47 06



# Des activités pour les léonnais

## SPORT ET DECOUVERTE

**Pilates** : Conçue pour accroître la force et la souplesse. Elle permet, en se focalisant sur les zones abdominaux/fessiers/lombaires, de développer le corps de manière harmonieuse

**Swiss Ball** : Du Pilates avec un gros ballon souple pour tonifier et assouplir l'ensemble du corps.

**Marche Nordique** : Sport d'endurance de plein air qui consiste en une marche accélérée avec des bâtons.

**Détente & Assouplissement** : Travail musculaire et psychologique en douceur. Pratique destinée à développer la respiration & la souplesse corporelle. La détente s'installera grâce à une respiration ventrale et les bases de la sophro-relaxologie

**Boot Camp** : Le principe d'un Boot Camp est de trouver ou de retrouver goût à l'effort et au dépassement de soi dans un cadre naturel, avec des règles et des types d'exercices non conventionnel. Apprendre à courir avec les bonnes techniques de foulées avec un maximum de plaisir. Séances adaptées à tous niveaux.

**Sport Ados** : Une variété de sports proposée dans une ambiance ludique et détendue pour les adolescents de 11 à 18 ans.

**Petits Sportifs** : Un chemin de découverte pour les enfants de 3 à 6 ans, afin qu'ils prennent conscience des possibilités de leur corps et qu'ils les expriment avec joie.

**Cirque (pour les petits sportifs)** : Le cirque est une activité très complète qui développe une panoplie de compétences (physique, cognitif, moteur et psychosocial). Cette discipline sera alternée avec des séances sportives.

**Stages de sport et de bien-être pour tous** (self défense, Tai chi, etc), les manifestations caritatives, ainsi que la course pédestre « Escapaloun ».

**Tarifs** : Adhésion à l'association : 20 €

P'tits sportifs + cirque 3 à 6 ans : Année : 100 € / au trimestre : 40 € / Carte de 10 séances : 35 €

Sport ados : Année : 120 € / au trimestre 45 € / Carte de 10 séances : 40 €

Marche nordique : Année 150 € / au trimestre 90 € / 1 séance : 8 €

Pilates, Swiss Ball, Boot camp et détente/assouplissement : Année : 200 € / au trimestre : 90 €

Pilates, Swiss Ball, Boot camp et détente/assouplissement + marche nordique : Année : 300 € / au trimestre : 120 € / carte de 10 séances : 70 €.

Tarif couple par personne / année : marche nordique : 125 €, pilâtes, swiss ball, boot camp, détente et assouplissement : 175 €, toutes les activités : 250 €.

**Contact** : sportetdecouverte@live.fr / 06 18 63 18 82

**Planning** : Consulter Sport et découverte



**LEON TENNIS CLUB** Depuis 10 ans ce club affilié à la FFT permet à ses licenciés de jouer au tennis aussi bien en compétition qu'en tennis de loisirs. Cette association organise des tournois ( tournoi interne et tournoi « Open » national tennis cup) et permet l'apprentissage du tennis avec l'école de tennis.

Cette école fonctionne de mi-septembre à mi-juin

Cours toutes les semaines hors vacances scolaires soit à Léon avenue du Lac soit à Moliets en cas de pluie

**Tarifs** : Adulte : 85 € et Enfants jusqu'à 18 ans : 40 € (Licence + assurance FFT + utilisation des courts, participation aux compétitions par équipes, participation au tournoi interne et repas du tournoi)

Tarifs de l'école de tennis consultable sur le site : <http://www.club.fft.fr/tc-leon>



**RANDONNEURS LEONNAIS** : Créée il y a 12 ans cette association, forte d'une cinquantaine d'adhérents, propose des sorties hebdomadaires les jeudis et dimanches après-midi. Les rendez-vous ont lieu **Place Abbé Dulong à 14h30** (les horaires peuvent varier avec les saisons).

Les circuits, d'environ 8km, permettent de rayonner à Léon et dans les environs.

Une fois par mois le club propose des sorties d'une journée (le dimanche) le plus souvent au pays basque pour découvrir de nouveaux paysages, des villages typiques ou des monuments remarquables.

Si vous voulez rejoindre le groupe rendez-vous au forum des associations ou **téléphoner au 0558487517 ou au 0689584396**.



**Surf Club de Léon** entame cette année sa 3<sup>e</sup> année de glisse sur la plage de la Lette Blanche.

Actuellement, le Club compte 74 membres licenciés, de 6 ans à 54 ans.

Horaires des cours en fonction de la marée

**Tarif** : 70€(licence, l'assurance, et le prêt du matériel (combinaison, lycra, planche de surf). Ce tarif est dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits au club (60€ pour un 2<sup>e</sup> enfant, 50€ pour un 3<sup>e</sup> enfant).

**Contact** : 06.71.36.21.58 (Stephanie), ou au 06.15.04.24.27 (Aurelie) ou passer voir Florian au club, au PuraVida Surf Shop, 32 Av. du Marensin à Léon.



**Léon temps danse** : Les cours reprendront le 22 septembre

Les disciplines proposées sont :

Pilates avec ballons, Danse classique, Street-jazz, contemporain et hip-hop.

Cette année 3 nouveaux cours : sophrologie, danse africaine et baby hiphop.

Les cours se dérouleront à la salle la Huchette

**Tarifs à l'année**: Possibilité de payer en 1, 3 ou 10 fois

Danse éveil 3/4 h : 150 € / 304 € pour 2 cours par foyer / 443 € pour 3 cours par foyer / 565 € pour 4 cours et + par foyer

Danse 1h : 205 € / 359 € pour 2 cours par foyer / 498 € pour 3 cours par foyer / 620 € pour 4 cours et + par foyer

Danse africaine 1h30 avec un musicien : 250 €

Pilates : 150 € pour l'année / 60 € par trimestre / 50 € la carte de 10 séances

Sophrologie : 100 € pour l'année / 40 € par trimestre / 50 € la carte de 10 séances

Forfait sophrologie/pilates : 180 € pour l'année / 70 € par trimestre / 50 € la carte de 10 séances

**Contact** : l.tempsdanse@orange.fr ou 06 03 49 07 48



**Léon Country Dancers** réunit depuis 5 ans les amateurs de danse country.



Une trentaine de personnes se retrouvent ainsi **chaque jeudi à 19h30 à la salle de la Huchette** du danseur débutant au danseur plus expérimenté. Pendant l'année, l'association organise un bal country en novembre et participe à diverses manifestations par le biais de démonstrations et d'initiations.

**Notre objectif** : Pratiquer un moment de sport convivial, dans une ambiance décontractée avec le sérieux de la danse country.

Début des cours le jeudi 19 septembre pour une séance de découverte ouverte à tous.

**Tarifs** : Cotisation : 15 € puis 30 € par trimestre soit 90 € l'année avec des cours pendant 11 mois.

**Contact** : S. PUYOBRO / 06 72 44 64 54 - C. COMBARIEU / 06 09 59 55 16

## ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

Vous résidez à Léon à titre principal (ou y êtes imposé pour la quatrième année consécutive au titre d'une résidence) et vous souhaitez pratiquer la chasse : devenez membre actif de l'ACCA de Léon.

**TERRITOIRES DE CHASSE** : L'ACCA de Léon a une réciprocité (hors battue) avec les ACCA de Moliets-et-Maâ, Azur et Vielle-St-Girons : Les chasseurs membres de droit de ces trois ACCA peuvent chasser sur l'ensemble des trois territoires, excepté dans les réserves de chasse et sur le territoire de l'ONF de la commune de Vielle-St-Girons.

### QUE CHASSER A LEON ?

**La chasse du petit gibier** : Le chasseur léonnais peut chasser bécasses, alouettes, grives, faisans, lapins, lièvres, (à noter que cette année, l'ACCA procèdera au lâcher de 800 faisans entre le 11/09 et le 02/10/14). D'une superficie de 525 hectares, le lac de Léon permet également la pratique de la chasse au gibier d'eau.

**La chasse en battue**: La chasse aux cervidés est une chasse de régulation. Aujourd'hui, il s'agit de gérer l'abondance, de cette population. Le nombre de cervidés à éliminer est strictement réglementé par le Plan de Chasse après étude du cheptel local. Ainsi, cette année, l'ACCA doit prélever 22 cerfs ou biches, et 68 chevreuils. L'ACCA organise également des battues aux sangliers sur plainte des agriculteurs ou des particuliers, ainsi que 4 battues par an sur le territoire de la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet. 90 sangliers ont été pris sur la saison cynégétique 2013/14.

**La chasse à l'arc** : mode de chasse silencieux, et particulièrement difficile, qui a de plus en plus d'adeptes à la recherche de sensations nouvelles.

**POUR REJOINDRE L'ACCA DE LEON** : Vous êtes titulaire du permis de chasser : Validez votre permis auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes [www.fedechasseurslandes.com](http://www.fedechasseurslandes.com) Souscrivez une assurance RC Chasse (possibilité de souscription en validant le permis). Sur présentation de ces deux documents les représentants de l'ACCA vous remettront la carte annuelle de membre de droit (55 euros). **Contact** : Bernard Lacoste 06 88 43 39 52

**Vous n'êtes pas titulaire du permis de chasser mais souhaitez le devenir, rendez-vous** : Sur le site de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes [www.fedechasseurslandes.com](http://www.fedechasseurslandes.com)

Au Forum des associations, sur le stand de l'ACCA de Léon où le président, Bernard Lacoste, et les représentants de l'association vous donneront tous les renseignements nécessaires, répondront à vos questions et vous guideront dans votre démarche.

## AMICALE DES RETRAITES 250 adhérents

### Planning des activités :

Lundi : marche

Mardi : atelier d'Aquarelle, les cours sont animés par Mme LABBE

Mercredi : gymnastique dans la salle de la Huchette – cotisation annuelle : 50 €

Jeudi : le Club ouvre ses portes : jeux de cartes : belote, tarot, .... Concours de pétanque

Des concours : jeux de cartes et pétanque entre clubs voisins

Des sorties d'une journée ainsi que des repas sont organisées : pays basque, visite de villes....

**Tarif de la cotisation annuelle : 15 €**

**Adresse du club des retraités :** Rue des Ecoles, 40550 LEON – tél 05 58 48 75 81 - Président :

### 1000 Couleurs

Cours de dessin, pastel, huile, acrylique, aquarelle, techniques mixtes pour tous niveaux

Horaires : Adultes le lundi 15h00 à 17h30 - Enfants de 14h00 à 15h30

reprise des cours le lundi 15 septembre

Contact : Cathy Beauvais / 06 37 18 29 90 ou cathybeauvais@hotmail.fr

Tarif : 180 € pour l'année ( possibilité d'un règlement par mois : 20 €)



### Foyer des jeunes

Composé de différentes sections :

Couture, poterie, moto-club, jeunes (bodéga), vitrail, yoga, gymnastique d'entretien

Le foyer des jeunes est affilié à la ligue de l'enseignement des Landes et à l'UFOLEP

**Tarifs :** 15 €/an et 26 €/an pour la gymnastique

**Contact :** Gaston Labadie : gaston.labadie@wanadoo.fr

**Happysong** chorale Léonaise composée de 23 membres (femmes et hommes).

**Répétition :** tous les mercredis à la salle de musique de la Huchette à 20heures.

Travail à 4 voix avec un répertoire varié ( Nogaro, Bobby la Pointe,.....) arrangé par notre chef.

**Tarif :** cotisation annuelle de 60 EUR (possibilité de 1 à 3 versements).

Pour plus d'infos venez nous rencontrer le 6/09 au forum des Associations ou appeler au 06 84 04 50 39 /06 31 86 58 39 ).

### L'ADMR

est bien connue pour l'aide qu'elle apporte aux personnes âgées ou malades pour leur maintien à domicile. **13 personnes interviennent sur Léon.** L'ADMR assure de l'aide ménagère, de l'aide à la toilette, aux courses, aux repas....Nous intervenons aussi auprès de personnes ayant provisoirement besoin d'aide : pendant une grossesse, après une naissance, après une hospitalisation, ou tout simplement quand une

famille éprouve le besoin d'une aide au ménage, au repassage.... Nous pouvons aussi assurer des gardes, y compris de nuit si nécessaire. Nous acceptons les règlements par chèque CESU (chèques avec une valeur indiquée). Nous travaillons en partenariat avec de nombreux organismes, le Conseil Général majoritairement, la Caisse d'Allocations Familiales, les Mutuelles.... N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 05 58 91 60 78



### Autres associations léonnaises actives sur notre village :

1768 ème Section des médaillés militaires

Amicale des sapeurs pompiers

AAHLE (Handicapés)

AAPPMA (pêche)

APE

ACAPL

Anciens combattants

Au fil des loisirs et de la culture

Canoë sporting club

Club nautique léonnais

Coopération sans frontières

Coopérative scolaire

Côté scène

Country roads 40

Culture et patrimoine léonnais

Fitness et vous

La fabrique

Les chauds bises

Lous Palots

Secours catholique

Souvenir français

Union des bateliers

**A venir :**  
**Un club de**  
**pétanque**  
**est**  
**en cours**  
**de création**

# Compte-rendu du Conseil Municipal

Vous trouverez ci-dessous un résumé du conseil Municipal. Si vous souhaitez l'intégralité du compte-rendu, il est disponible à la Mairie ou sur le site internet [www.leon.fr](http://www.leon.fr).

## Séance du 17 juin 2014

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le mardi 17 juin 2014 à la mairie de Léon sous la présidence de Monsieur le Maire Jean MORA.

Elus présents : Mesdames, DARRICAU Thérèse, DUPRAT Delphine, DUVIGNAC Martine, LALLEMAND Myriam, LARTIGUE Marie-José, LESBATS Françoise, PEREIRA Magali.

Messieurs, CHABRIER Serge, CORDOBES François, DUCROUX Jacques, LABOUDIGUE Francis, LARTIGAU Dominique, RAFFIN Michel, SUBSOL Gérard, TRAYE Jean-Paul.

Elus absents : Madame POEYDOMENGE Sylvie avec procuration à Monsieur DUCROUX Jacques, Madame VILLEZ Marie-Hélène avec procuration à Madame LARTIGUE Marie-José, Monsieur DARREMONT Michel avec procuration à Monsieur SUBSOL Gérard

Secrétaire de séance : Madame DUVIGNAC Martine

Lecture du dernier compte rendu du conseil municipal faite par Monsieur LARTIGAU Dominique.

Points à l'ordre du jour :

### Informations aux élus

**DIA** : Pas de droit de préemption exercé par la mairie.

**Avenant travaux peinture mairie** : Accord pour un avenant de travaux pour un montant de 580€ HT, ce qui porte le marché à 34 454,64€ HT.

**Avenant élaboration du PLU**: Monsieur le Maire a signé un avenant à la convention initiale représentant une plus-value de 3 500€ HT avec le cabinet NOEL de Bordeaux pour programmer les travaux et les réunions complémentaires. Le nouveau montant du marché s'élève à 32 400 € HT.

**Bornes électriques pour les branchements forains**: Offre faite et retenue pour l'entreprise COFELY INEO pour un montant de 5918,87€ HT.

**Travaux menuiserie salle paroissiale** : Pour accueillir la maison de la presse dans ce local, quelques travaux sont nécessaires notamment le remplacement des portes existantes. Monsieur le maire retient l'offre de l'entreprise R. CASSAGNE de Léon pour un montant de 4519,90 € HT. Deux appels d'offres ont été passés et le meilleur tarif a été retenu.

**Travaux peinture salle paroissiale** : Peinture à l'intérieur et à l'extérieur de la salle. Monsieur le Maire retient l'offre de l'entreprise CASTRA de Moliets-et-Mâa pour un montant de 3 741,97 €. L'offre la plus intéressante a été retenue.

Monsieur Gérard SUBSOL a pris la parole pour l'ouverture de cette maison de la presse située dans un local appartenant à l'Evêché et demande :

La délibération du conseil municipal des élus majoritaires, la demande d'autorisation travaux, la sécurité handicapée 2015. et l'acte notarial de l'Evêché.

Ce à quoi répond Monsieur le maire, qu'un accord a été fait avec l'Abbé NAPIAS pour le prêt du local avant régularisation.

Monsieur Gérard SUBSOL indique qu'il saisira dès demain matin (mercredi 18 juin 2014) les services concernés de la sous-préfecture car il estime que monsieur le Maire a fait une erreur en autorisant cette ouverture.

**Acompte séjour Centre de loisirs de Cheusse** : Monsieur le Maire décide de verser un acompte de 2 300€ pour la réservation de l'hébergement au centre de loisirs de Cheusse à Sainte-Soulle. Cela concerne le séjour du centre de loisirs de Léon à La Rochelle du 21 au 24 juillet 2014.

**Columbarium cimetière communal** : Le jardin du souvenir arrivant à saturation, il a été prévu d'acquérir deux columbariums contenant six cases chacune pour un montant total de 6 000€ HT (SARL PROGRAMIT de St MEDARD d'EYRANS 33 650). La réalisation d'une dalle en béton recevant le columbarium (entreprise SL COSTEDOAT de VIEUX-BOUCAU) s'élèvera à 600€ HT.

**Rachat minibus VISIOCOM** : La convention passée avec la société VISIOCOM est arrivée à échéance. La société propose les solutions suivantes : Le renouvellement de l'opération sur le véhicule actuel.

Le rachat du véhicule actuel pour un montant de 14 500€ TTC (la carte grise est à la charge de la commune).

La restitution du véhicule en bon état d'usage et d'entretien (si ce n'est pas le cas, les frais seront à notre charge). Monsieur le maire propose de racheter le véhicule pour 14 500€ TTC, et de démarcher directement les annonceurs pour les encarts publicitaires. Pour répondre aux conseillers de l'opposition.

Monsieur le Maire indique que dans tous les cas les encarts publicitaires seront moins chers à l'achat pour les annonceurs compte-tenu de l'ancienneté du véhicule.

Vote : 15 pour - 4 contre.

**Convention de mise à disposition véhicule frigorifique :** Monsieur le maire vous informe que la société VISIOCOM nous propose de mettre à disposition de la commune un petit véhicule frigorifique (type Kangoo), dans les mêmes conditions que le minibus (financement effectué par encarts publicitaires d'annonceurs locaux).

Cependant le véhicule fera l'objet d'un avenant de 4 500€ pour l'aménagement du groupe frigo. Monsieur le maire propose de signer la convention de mise à disposition du véhicule avec la participation de 4 500 € (sous réserve d'obtention par le loueur d'une recette publicitaire nécessaire au financement).

Pour les deux mois d'été, un véhicule sera loué aux établissements « Petit Forestier ».

Vote : 19 pour

**Tarifs occupation domaine public :** Le restaurant « La Bodega » souhaite disposer de l'équivalent de deux places de parking au lieu de quatre occupées auparavant. Le loyer sera donc de 510 €.

Vote : 19 pour

**Centre culturel « fête du cinéma » :** Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter le tarif proposé à l'occasion de la fête du cinéma. A savoir un tarif unique à 3,50€ pour toutes les séances durant ces quatre jours (29 juin au 2 juillet 2014 inclus), sauf pour les films en 3D.

Vote : 19 pour

**Centre culturel tarif jeunes – 14 ans :** La commission culturelle, les directives du ministère de la culture, et monsieur le maire proposent à l'assemblée un tarif « jeune –de 14 ans » à 4€ la place.

Vote : 19 pour

**Centre culturel fête de la musique :** Pour la fête de la musique, la commission culturelle et monsieur le maire proposent le programme : Samedi 21 juin 2014 : De 19h à 21h30 « Lune Delachance » place de la poste 450 € - De 21h30 à 23h30 « les petits baigneurs » place de l'église 800 €

Vote : 19 pour

**Centre culturel scènes d'été :** Pour les fêtes d'été de Léon 2014, la commission culturelle et monsieur le maire proposent à l'assemblée les animations suivantes :

samedi 12 juillet : ACDFé pour un montant de 1170 €

dimanche 13 juillet : Double dose pour un montant de 900 €

Lundi 14 juillet : Orchestre Charly music pour un montant de 1500 €

Les 12 et 13 juillet : Disco star pour un montant de 1500 €

Egalement, les animations suivantes :

Mardi 22 juillet : Group Matéo Cacao pour un montant de 570 €

Jeudi 7 août : Lune de la Chance pour un montant de 450 €

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'adopter les propositions ci-dessus énoncées.

Vote : 15 pour - 4 absentions

**Achat de véhicules :** Monsieur le maire rappelle à l'assemblée l'état vieillissant des véhicules de la commune. Après les offres examinées par la commission le 10 juin 2014 et sur proposition de cette dernière, monsieur le maire propose d'acquérir les véhicules suivants :

Deux véhicules utilitaires DACIA DOKKER DCI 75 pour un montant unitaire de 12 518 € TTC

un véhicule DACIA DUSTER DCI 90 pour un montant de 17 452,50 € TTC (police municipale)

un véhicule RENAULT MASTER CHASSIS cabine pour un montant de 42 922,64€ TTC (deux bennes)

A ce sujet Madame LARTIGUE Marie-José demande s'il ne serait pas possible de penser à la location de véhicule, et quel sera l'usage des anciens véhicules.

Monsieur le Maire répond :

Qu'un véhicule sera affecté pour une femme de ménage

Et qu'un autre sera pour Monsieur DARRIEUX, car actuellement il emprunte souvent sa voiture personnelle.

Concernant l'état de la balayeuse, monsieur le Maire indique que l'ancienne municipalité a déjà effectué beaucoup de réparations sur ce véhicule et qu'il est de nouveau hors d'usage. Il est donc préférable de stopper les frais et il précise qu'à partir d'aujourd'hui une autre balayeuse a été louée pour l'été dans un établissement de Soustons pour un montant de 1400€ par mois. A titre d'information, pour conduire ce type de véhicule il est nécessaire d'avoir le permis poids lourd et seuls deux agents le détiennent.

Vote : 15 pour - 4 contre

### **Subventions exceptionnelles**

« Lous Palots » : 300 € Vote : 19 pour

« Village sous les pins » : Une aide exceptionnelle de 400 € leur a été attribué afin de les aider à proposer une programmation culturelle au sein de leur village. Une convention a été passée avec la commune de manière à ne pas organiser des manifestations pendant les fêtes d'été au village. Vote : 15 pour et 4 contre

Association «coopération sans frontière » : 500 € Vote : 19 pour

**Ouverture de poste :** Un agent des services technique, monsieur Bernard DUHOO, faisant valoir ses droits à la retraite le 30 juin prochain, il convient de le remplacer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014. La saison estivale étant assurée par le recrutement de saisonniers, monsieur le maire désirerait recruter un agent « polyvalent » à temps complet avec permis B, C, EB, et ayant passé le CACES pour nacelle élévatrice et tracteur. Le recrutement pourrait se faire également par voie de mutation.

Vote : 19 pour

**Modification temps de travail d'un agent :** Mr NAPIAS Vincent, sur la demande de Monsieur le maire, suite au départ à la retraite de Mr DUHOO Bernard, (agent technique) et en vue de la réorganisation de ce service, verra son temps de travail passé à 35 heures à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au lieu de 30 heures actuellement.

Vote : 19 pour

### **Avenant n°1 (convention adhésion plan communal de sauvegarde)**

Plusieurs missions : Missions d'information, Missions d'information (mise en situation et formation défibrillateur), Missions d'assistance, maintenance des équipements. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de signer l'avenant 1 à la convention, dont le montant de la mise à jour s'élève à 600 euros.

Vote : 19 pour

**Convention plan communal – Défibrillateurs :** Le centre de gestion propose une convention afin de gérer le parc des défibrillateurs. Une durée de 3 ans avec un coût de 200€ par appareil. Monsieur le maire propose à l'assemblée de signer la convention avec le centre de gestion.

Vote : 19 pour

**Location de la Huchette (Le sourire de Noémie) :** Il est autorisé à l'association le sourire de Noémie d'organiser une soirée le 26 juillet gratuitement à la salle le Huchette.

Vote : 19 pour

**Tarif cimetière :** Le 23 juillet 2001, la commission des finances avait délibéré pour adopter les tarifs du cimetière. Il était mentionné la prestation de creusement de fosse mais aujourd'hui notre commune n'est plus habilitée pour le faire.

Il convient donc d'annuler cette prestation. Monsieur le maire demande au conseil municipal d'annuler la délibération du 23 juillet 2001 et d'en reprendre une nouvelle avec uniquement les tarifs des concessions :

Concessions trentenaire, le m<sup>2</sup> : 23 € /Concessions cinquantenaire, le m<sup>2</sup> : 50 € /Caveau d'attente, forfait d'entrée : 3,5 €  
Caveau d'attente, la journée à compter de la 3<sup>ème</sup> : 0,40 € /Vacations funéraires policier municipal : 20 €

Vote : 19 pour

**Délégué station verte :** Concernant l'adhésion de la commune à la fédération Française des stations vertes de vacances et des villages de neige, il a été proposé madame Myriam LALLEMAND. Vote : 19 pour

**Bail location salle paroissiale maison presse :** Ouverture de la maison de la presse le 18/06/2014.

Ouverture d'un bail temporaire à usage commercial dans le local de la salle paroissiale (du 18 juin au 30 septembre 2014) avec une superficie de 50m<sup>2</sup> pour un montant forfaitaire de 300€ mensuels. Madame Marie-José LARTIGUE trouve le loyer « dérisoire ». Monsieur Gérard SUBSOL demande quelques explications : accord avec l'évêché ?, dossier en sous-commission ? Délais de 4 mois pour ouverture ?

Monsieur le Maire rappelle qu'un accord a été passé avec l'abbé Napias et qu'il était urgent de pouvoir faire profiter aux léonnais et aux touristes d'une presse en centre bourg.

Vote : 15 pour 4 contre

**Vente de lot (lotissement LABARREYRE/GARE):** Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le géomètre lui a communiqué les nouveaux numéros cadastraux concernant le lotissement LABARREYRE. La superficie du lot n°4 passe de 675 à 672 m<sup>2</sup>.

Il convient donc de délibérer pour l'attribution du lot de Monsieur et Madame DIAZ. Le prix de vente pour le lot n° 4 attribué à Monsieur et Madame Nicolas DIAZ d'une superficie de 672 m<sup>2</sup> sera de 43 680 € HT. Vote : 19 pour

**Occupation Domaine Public :** A l'occasion des fêtes d'été au village et au lac, Monsieur le Maire rappelle que les bars auront l'occasion d'étendre leur terrasse et de profiter des animations proposées. Il propose à l'assemblée de leur faire payer une redevance pour l'extérieur de leur terrasse : Bars situés au bord du lac : 500 €/ Bars situés au centre du village : 300 €

La différence de tarif entre le lac et le village s'explique par le fait qu'il n'y a qu'un seul bar qui profitera de l'animation au lac alors qu'au village, 3 bars se partageront l'animation. Vote : 19 pour

**Modification commission petite enfance :** Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier la commission petite enfance, de la passer à sept membres. Il propose la candidature de Monsieur Michel RAFFIN. Monsieur le Maire rappelle que cette commission est en charge du PEDT (projet d'éducation territoriale). Ce projet se prépare en temps normal en 6 mois minimum et qu'il doit être déposé fin septembre au plus tard. Il rappelle que l'obtention du PEDT permettra d'obtenir 54 € supplémentaire par enfant. Ce projet aurait dû être validé pour l'année scolaire 2013/2014. Vote : 15 pour - 4 contre

### **Divers**

Survol en hélicoptère : Le tarif sera de 35 € pour six minutes le 01/08 et 03/08, le site de décollage sera très certainement le terrain de rugby ou derrière la Huchette. Aucun frais pour la commune. De la publicité sera distribuée chez les commerçants qui pourront avoir des places au prix de 30€ pour leurs meilleurs clients. Vote : 19 pour

Terrain cabinet médical : Le tarif sera de 50€ après estimation du domaine (tarif raisonnable). D'après Monsieur BARTHIER, Monsieur Gérard SUBSOL Gérard lui aurait promis de faire : la voirie, les espaces verts et la clôture pour un montant de 40 000 €. Ces dires sont absolument faux et n'ont jamais été prononcés par Monsieur Gérard SUBSOL. Il est décidé d'adopter la délibération de l'ancien conseil municipal, à savoir 50€. Il y avait eu un avant-projet d'un cabinet médical, difficile à mettre en place car nous sommes en zone touristique et non en zone rurale.

TAPS : Madame LARTIGUE Marie-José s'étonne de ne pas avoir été associée à la lettre envoyée aux parents. Effectivement, Monsieur le Maire s'excuse de ne l'avoir fait qu'avec Madame Françoise LESBATS. La lettre aurait dû comporter également le tampon de la mairie et la signature de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire clôt la séance à 20h30

**Réponse de Mr Jean MORA, Maire de Léon, suite à l'intervention de Mr Gérard SUBSOL,  
lors du conseil municipal du mardi 17 juin 2014.**

**EMAIL envoyé à tous les conseillers municipaux. samedi 21 juin 2014 09:48**

« Lors du conseil municipal du mardi 17 juin, Mr Gérard SUBSOL a annoncé qu'il saisirait le tribunal administratif au sujet des travaux engagés et du louage de la salle pour la maison de la presse, signifiant que je n'avais pas à réaliser ces actes sans délibération du conseil municipal et précisant que la commune ne pourrait pas payer ces travaux, car le percepteur demanderait cette délibération.

Or en séance du 29 avril 2014, le conseil municipal m'a donné délégation pour :

-La conclusion et la révision du louage

-De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant maximum de 50 000€

Mon seul devoir est d'en informer le conseil avant de démarrer l'ordre du jour, ce que j'ai fait.

Le percepteur m'a confirmé que je n'avais pas besoin de délibération pour les travaux et qu'il ne bloquera pas les paiements.

Quant à la salle communale en question, un acte notarié avec l'évêché avait été passé avec une précédente municipalité, j'ai négocié avec l'abbé NAPIAS le prêt de cette salle jusqu'au 30 septembre, ce qui me laisse le temps pour régulariser

Une demande de travaux a été déposée pour la modification de la façade

Quant à la commission de sécurité d'un bâtiment accueillant du public, elle n'a pas lieu dans ce type de local (confirmation faite par le lieutenant IRENEE).

Le seul reproche que l'on puisse me faire, c'est que la maison de presse a ouvert le 18/06 à 8h alors que la délibération décidant du prix est parti par mail sur la plateforme de la préfecture le 18/06 à 17h52 et est revenue approuvée à 18h04. Alors oui, les Léonnais ont eu la presse 10heures trop tôt.

Il est vrai qu'il vaut mieux polémiquer sur ce sujet plutôt que de répondre à mon interrogation sur la différence de prix du bulletin municipal.

Le maire  
Jean MORA

# Eté 2014 en images

## *fête de la musique*



## *fête du lac*



Des lampions ont vogué vers une école d'Afrique

## *Marché des producteurs de Pays* *Marché nocturne des créateurs*



# Fest'à Loun ... 2014



Le bleu et blanc étaient à l'honneur le week-end du 14 Juillet à Léon pour la 1<sup>ère</sup> édition de FESTALOUN. Le samedi soir, Monsieur le maire a confié symboliquement les trois clés (géantes) de la ville à la classe des 20 ans. La soirée s'est poursuivie entre paella géante, foot et musique. Le dimanche, c'est après la célébration de la messe et la bénédiction des associations que l'harmonie municipale a enchanté touristes et léonnais sur le parvis de l'église. Le lundi, les berges du lac étaient égayées par un clown qui a ravi les plus petits ainsi que par les animateurs des campings qui ont délocalisé leur savoir-faire.

En soirée, après un délicieux repas landais (victime de son succès), c'est le traditionnel feu d'artifice sur le lac qui a conclu les fêtes devant un public très nombreux. Entre braderie des commerçants, fête foraine, et la participation de nombreux festayres qui ont dansé au son des divers orchestres et bandas, le village a montré le temps d'un week-end que le sud-ouest pouvait compter une fiesta de plus à célébrer.

Un grand merci à tous les bénévoles des associations, aux employés communaux et à la municipalité pour leur disponibilité et leur soutien.



# Expo d'artistes

Durant tout l'été vous avez pu découvrir tous les matins des œuvres originales d'artistes dont Yoann Marot, Jean-Paul Grienay, Association ART Quilt, Michel Ledanff, Anne Larose, Anne Labbé et ses aquarellistes, Patrick Macé, Sergio et Mélanie Ramos Ferreira, Brigitte Deloffre, Diego Gomez Palacios, Frédéric Plachot, Jean-Claude Lassarguère, Martine Straschitz, Aldo et Bastien Mascarello, Paulette Mesplède, Nicole Druesne, Geneviève Morandini, Nathalie Gaschard...



## Les séjours au Centre de Loisirs

Toujours en association avec les services enfance/jeunesse de Magescq et Tosse-Saubion, ce sont 48 jeunes et 6 animateurs qui partaient à chaque fois pour une nouvelle aventure collective. Ces séjours ont pour objectifs premiers de développer l'autonomie des enfants, de découvrir de nouvelles régions puis surtout d'aller à la rencontre de nouveaux enfants et de s'ouvrir aux autres.

**Les plus petits d'entre eux (nés en 2005/2006)** ont passé 3 jours à Seignosse, l'équipe d'animation a proposé des animations de qualité, qui rencontraient un franc succès à chaque fois. Au final, les enfants ont pu fabriquer leur propre boomerang, faire du golf et de la sarbacane, aller au cirque, à la piscine et au parc aquatique.

**Les CM1 et CM2 de l'école (2003/2004)** sont partis en minibus pour 5 jours à la découverte des Pyrénées Atlantiques. Logés au château de Libarrenx, les enfants ont pratiqué l'accrobranche, effectué une course d'orientation au lac de Castet, descendu le gave en rafting, ou bien encore randonnée jusqu'au lac d'Estaens. Le dernier soir, après un braquage à la chocolaterie Lindt d'Oloron, les enfants ont eu droit à un repas trappeur avant de finir par une veillée tant attendue : la boum, clôturée par un petit spectacle de feu et magie.

**Les pré-ados (2001/2002)** ont pris la direction du nord pour s'arrêter en Charente Maritime. Au programme : visite de La Rochelle, parc aquatique, île de Ré. Les 2 derniers jours, le bus a pris la direction de Poitiers pour 2 jours au Futuroscope. Tous ont pu prendre plaisir soit dans les attractions à sensations, soit dans d'autres moins agitées mais tout aussi divertissantes et féériques.

Ce groupe très dynamique n'a eu de cesse de chanter à tue-tête dans le bus, et la bonne humeur de certains leaders a entraîné le groupe qui a donc surfé pendant une semaine sur cette vague de bien être, de rire et de plaisir pour profiter pleinement de ce séjour.

**Les plus âgés de tous (98/99/00)** ont pris la direction du sud-est. Ce séjour en 2 parties (4 jours dans le Var, 4 jours dans les Alpes Maritimes) était en gestion libre, à savoir que les jeunes faisaient eux-mêmes les courses, puis la cuisine et la vaisselle au camping.

Ce joyeux groupe a donc eu l'opportunité de visiter Nice, Menton, Roquebrune, Peillon, Breil sur Roya (descente en canoë-raft), mais aussi Cannes, Porquerolles, les calanques de la Ciotat, Hyères... toujours sous un grand soleil !

Petit moment nostalgique rempli de larmes sur le chemin du retour : en effet, ce séjour marquait la fin d'une génération puisque plus de la moitié effectuait là leur dernier séjour. Et après 4 ans de séjours communs (hiver + été) beaucoup de liens affectifs s'étaient créés entre eux.

Le bilan de ces séjours est très positif ! L'ensemble des animateurs des séjours espèrent que les enfants garderont de bons souvenirs de leurs expériences respectives, et qu'ils n'hésiteront pas à porter leurs t-shirts personnalisés de cet été à l'école, au collège ou au lycée. A noter qu'une rétrospective de l'ensemble des séjours est prévue courant septembre au cinéma de Léon : ce sera l'occasion pour tous (parents, enfants, animateurs, curieux(euses)) de venir voir le montage vidéo réalisé afin de (re)découvrir à travers les vidéos l'atmosphère et l'ambiance de ces séjours.



# Votre Saison Culturelle 2014 - 2015

La saison culturelle 2014 - 2015 débutera le Samedi 18 octobre à 20h30.

Vous avez la possibilité de vous abonner pour 6 spectacles pour un tarif de 66 €. **Cette année tous les spectacles de l'abonnement seront gratuits pour les moins de 12 ans. Sans abonnement les tarifs adultes sont de 14 € et les tarifs réduits sont de 11 €. Réservations et ventes à l'Office de tourisme au 05 58 48 76 03.**

Ouverture de la saison le Samedi 18 Octobre à 20h30 :

avec LES FRERES BROTHERS et leur dernière création

« Matin Midi et Soir » - Chanson/Humour -

Samedi 8 Novembre à 20h30 :

« 14-18 La fleur au fusil » de François Bourcier - Théâtre

Vendredi 19 décembre à 20h30 :

« Les Loupiottes de la ville » - Mime perturbé

Samedi 17 Janvier à 20h30 :

« LA 432 » des Chiche Capons - Humour

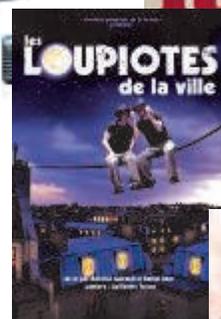
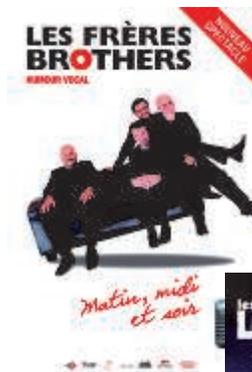
Samedi 7 Février à 20h30 :

« Qui es-tu Fritz Haber ? » de la Cie Courants d'air - Théâtre

Samedi 16 Mai à 20h30 :

« Le Porteur d'histoire »\* d'Alexis Michalik - Théâtre

**\*2 Molières 2014 catégorie « meilleure mise en scène » et « meilleur auteur contemporain »**



Hors abonnement :

Le samedi 21 Mars à 21h :

Festival « Chantons sous les Pins » - Chanson française -

## Côté Cinéma



Le cinéma propose 8 séances par semaine le mardi / mercredi/jeudi / vendredi / samedi et dimanche en période scolaires et 2 par jours lors des vacances scolaires.

Tarifs : plein 6.50€ - **réduit** (- 18 ans - **Chômeurs** - **étudiants post-bac**) 5.00€

Tarif jeune : 4.00€ - majoration pour la 3D -

**Carte d'abonnement valable 1 an non nominative de 10 places 50€**

Salle classé « Art & Essai »